

Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

La Journée internationale des travailleurs version 2016 a comme un parfum de scandale. Après une année 2015 placée sous le signe des négociations du secteur public, le 1^{er} mai 2016 est l'occasion de s'offusquer contre les manquements des dirigeants et des nantis. Scandale du financement politique « Panama Papers », pacte fiscal, les syndicats ont de quoi mobiliser leurs membres pour une journée d'expression du mécontentement des travailleuses et des travailleurs.



Photothèque Le Soleil, Pascal Rathé

NÉGOCIER, D'ÉGAL À ÉGAL, C'EST FONDAMENTAL!

Une journée de rassemblement

La Journée internationale des travailleurs est une fête internationale. Un peu partout dans le monde, le 1^{er} mai est une journée de commémoration et de célébration des combats des travailleuses et des travailleurs. Elle est aussi un jour de rassemblement et de revendications. Née au XIX^e siècle, cette tradition est aujourd'hui solidement établie.

La revendication d'une journée de huit heures est à l'origine de la Journée internationale des travailleurs. Tout semble avoir commencé aux États-Unis en 1884, lorsque les syndicats se donnent deux ans pour imposer aux patrons la journée de travail de huit heures. Ils lancent leur action le 1^{er} mai.

Des débuts tragiques

La date n'est pas choisie au hasard, elle correspond au « moving day ». La date marque le début de l'année comptable, donc aussi celle où les contrats arrivent à terme. C'est la journée du déménagement des ouvriers qui perdent ou qui changent d'emploi.

Deux ans plus tard, en 1886, une grève générale est suivie par près de 340 000 travailleurs dans tout le pays. Quelques jours plus tard, à Chicago, il y aura un bain de sang. Trois ouvriers sont tués par la police et une bombe explose tuant un policier. Sept autres mourront dans la bagarre qui suivra. Cinq syndicalistes sont ensuite condamnés à mort.

Trois ans plus tard, en 1889, la II^e Internationale socialiste réunie à Paris décide, pour commémorer ces événements tragiques, de faire de chaque 1^{er} mai une journée de manifestation. La première revendication est la semaine de 48 heures (6 jours de 8 heures, à l'époque, seul le dimanche était chômé).

Les premières années sont marquées par de violents affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En 1891, par exemple, à Fourmies, dans le nord de la France, dix personnes, dont deux enfants de dix et treize ans, sont tués. Ces événements renforcent la mobilisation et l'internationalisation des manifestations dans les années qui suivent.

MONTRÉAL

Rassemblement le 1^{er} mai 2016
à 12h30 au parc La Fontaine
(coin Rachel et La Fontaine)

Départ de la marche à 13 h



Un mouvement d'abord syndical

La journée de 8 heures de travail se généralisant un peu partout dans les pays industrialisés entre les deux guerres mondiales, les revendications se diversifient. En Europe, la journée du 1^{er} mai devient une fête légale du travail sous l'impulsion notamment du Sénat français et de la Russie bolchévique.

En Amérique du Nord, la situation est plus complexe. Dès la fin du XIX^e siècle, à la suite de divisions syndicales, c'est le premier lundi de septembre qui devient la fête du Travail (Labor Day) aux États-Unis et au Canada. Le premier mai n'est pas férié, il est souligné essentiellement par les syndicats et les partis politiques de gauche. Ils organisent habituellement de grandes marches dans les principales villes pour célébrer la journée des travailleurs et faire entendre leurs revendications du moment.

110 ans de luttes au Québec

La première manifestation du premier mai au Québec a lieu à Montréal en 1906, à l'instigation d'un groupe anarchiste « Aide mutuelle ». Selon le journal La Patrie « la manifestation socialiste a été imposante et par le nombre de manifestants et par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner dans les rangs de la longue procession qui a défilé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Craig et Saint-Laurent. »

Depuis, des marches de ce type sont organisées chaque année à Montréal et dans d'autres villes de la province. L'année 2016 n'échappera pas à la règle. L'après-midi du premier mai verra à nouveau des travailleuses et des travailleurs défilé dans les rues de nos villes.

Éducation : Le personnel sous pression

Depuis des années, le milieu de l'éducation réclame un réinvestissement massif dans son secteur. Ce message, porté aussi par de nombreux citoyens, artistes et éditorialistes, ne semble pas entendu. Malheureusement, ce sont les travailleurs de l'éducation qui portent quotidiennement le poids de ce désengagement de l'État sur leurs épaules.



Selon Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), le gouvernement doit entendre ce cri du cœur de la population et refaire de l'éducation une véritable priorité.

« Dans une société comme le Québec, qui a à cœur l'égalité des chances et le développement de ses enfants, le gouvernement devrait comprendre qu'il y a urgence d'agir et de réinvestir massivement en éducation. Présentement, c'est le personnel des écoles qui tient notre système d'éducation à bout de bras et qui en paye parfois de sa qualité de vie et de sa santé », explique M^{me} Scalabrini.

« Quand les enfants et le personnel passent de longues journées dans des écoles délabrées et insalubres, le gouvernement ne devrait pas, au nom de l'austérité, penser en premier lieu à équilibrer des colonnes de chiffres. L'humain doit être au cœur des décisions. »

L'éducation, c'est nous tous

« Notre système d'éducation, c'est nos enfants, nos nièces et nos neveux qui vont à l'école. C'est également nos frères et nos sœurs qui sont enseignants, orthopédaques ou secrétaires. Ces travailleurs ne devraient pas avoir à mettre les bouchées doubles, à s'épuiser mentalement et physiquement pour compenser les compressions imposées au réseau. »

« Présentement, la pression sur le personnel est énorme, et il y a des limites à toujours faire plus avec moins », lance Josée Scalabrini.

Hausse du salaire minimum, une tradition du 1^{er} mai

Au Québec, le 1^{er} mai est traditionnellement la date de l'entrée en vigueur de la hausse du salaire minimum. Depuis une dizaine d'années, à coup de 20 ou 25 sous, ce salaire grimpe annuellement. La cible de 15 \$ commence à faire débat aux États-Unis, mais aussi chez nous. D'autres pensent qu'un revenu minimum garanti est une solution alternative pour améliorer le sort des travailleurs.

Le mardi 26 janvier 2016, Sam Hamad annonçait que le salaire minimum au Québec serait de 10,75 \$ de l'heure à compter du 1^{er} mai. Les travailleurs concernés bénéficieront d'une hausse de 0,20 \$ de l'heure. Le salaire pour le personnel qui reçoit des pourboires augmentera de 0,15 \$ pour atteindre 9,20 \$ de l'heure.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale déclarait alors que « cette hausse permettrait d'améliorer les conditions de vie des travailleurs à faible revenu tout en respectant la capacité de payer des entreprises qui évoluent dans un climat de vive concurrence ».

Si le salaire minimum grimpe régulièrement au Québec chaque 1^{er} mai depuis 2003, les ajustements sont annuels depuis longtemps. Avant cette date, les hausses arrivaient à des dates variables, en janvier ou en octobre selon les années. La progression tournait toujours entre 20 et 25 sous (voir le tableau ci-joint.)

Une cible à 15 \$

Bernie Sanders, le candidat à l'investiture démocrate pour l'élection à la présidence des États-Unis, milite pour un salaire minimum à 15 \$. L'idée fait son chemin chez

nos voisins du sud. La Californie, l'État le plus peuplé, a adopté cette cible qu'elle veut atteindre d'ici 2023. La ville de Seattle a décidé en avril 2015 de hausser progressivement son salaire minimum de 10 à 15 \$ d'ici 2021.

L'idée fait aussi son chemin au Canada. Lors de la dernière campagne fédérale, le NPD proposait un salaire minimum à 15 \$ pour les travailleurs d'entreprises de compétence fédérale. Si la mesure plaît aux instituts plus à gauche comme L'IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques), d'autres économistes comme Gilles Grenier y voient une distorsion du marché du travail.

Revenu minimal garanti

Une autre idée se développe actuellement au Canada et un peu partout dans le monde : le revenu minimal garanti. Il s'agit d'un montant versé à tous et non imposable qui remplacerait diverses mesures sociales. Une expérience avait eu lieu dans la ville de Dauphin au Manitoba au milieu des années 1970.

L'idée de ce revenu refait surface et plaît à la gauche comme à la droite, mais il reste bien des obstacles politiques à surmonter avant son adoption. En Europe, également, cette idée fait son chemin. La Finlande

l'étudie sérieusement et la Suisse, pourtant pas connue pour son progressisme social, votera le 5 juin prochain sur l'établissement d'un revenu de base inconditionnel.

Le salaire minimum depuis 2003

1 ^{er} mai	Taux général	Taux salariés avec pourboires	Taux industrie du vêtement
2015	10,55 \$	9,05 \$	10,55 \$
2014	10,35 \$	8,90 \$	10,35 \$
2013	10,15 \$	8,75 \$	10,15 \$
2012	9,90 \$	8,55 \$	9,90 \$
2011	9,65 \$	8,35 \$	9,65 \$
2010	9,50 \$	8,25 \$	9,50 \$
2009	9,00 \$	8,00 \$	9,00 \$
2008	8,50 \$	7,75 \$	8,50 \$
2007	8,00 \$	7,25 \$	8,25 \$
2006	7,75 \$	7,00 \$	8,25 \$
2005	7,60 \$	6,85 \$	8,10 \$
2004	7,45 \$	6,70 \$	8,00 \$
2003	7,30 \$	6,55 \$	7,30 \$

La parité homme-femme en cours de téléchargement

« La parité homme-femme est en cours de téléchargement », la formule de Régine Laurent illustre bien le chemin qui reste à parcourir. La présidente de la FIQ s'exprimait dans le cadre de la rencontre En marche pour la parité organisée par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Elle a émis le vœu que ce mouvement vers la parité s'accélère.

Cette cérémonie s'est déroulée à l'Assemblée nationale le 11 avril dernier. Il faut plus de femmes en politique mais, surtout, il faut que les femmes puissent atteindre une rémunération égale à celle des hommes. Aujourd'hui, pour des emplois à temps plein, les femmes ne gagnent en moyenne toujours que le 75,3 % de ce que reçoivent les hommes.

Régine Laurent déplore aussi le peu de place de travail créée au Québec sur la dernière année. « Seulement 300 emplois créés, ça questionne ! Les femmes sont les premières victimes de la précarité. Dans le réseau de la santé, une forte proportion de femmes n'ont pas de postes à plein temps », fustige la présidente de la FIQ.

Lors des dernières négociations salariales, la FIQ a demandé que les taux de plein temps soient augmentés et qu'ils passent de 50 % à 62 % pour les infirmières, de 35 % à 50 % pour les infirmières auxiliaires et de 46 % à 54 % pour les inhalothérapeutes. Ces augmentations sont absolument nécessaires pour lutter contre la précarité et la surcharge de travail.



Pour des soins à échelle humaine

66 000 PROFESSIONNELLES EN SOINS QUI ONT À CŒUR LE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC



Infirmières
Infirmières auxiliaires
Inhalothérapeutes
Perfusionnistes cliniques

100 % PROFESSIONNELLES EN SOINS

fiqsante.qc.ca



Le gouvernement ne doit pas briser l'équilibre !

L'Accord de partenariat 2016-2019, signé à l'automne 2015 entre le gouvernement libéral de Philippe Couillard et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), est une atteinte grave aux droits des travailleurs. Cet accord, aussi appelé « Pacte fiscal », permettrait ultimement aux municipalités d'imposer le résultat d'une négociation et de fixer les conditions de travail de leurs employés. Du jamais vu. Pour dénoncer le caractère abusif d'une telle mesure et du projet de loi qui est sur le point d'être déposé, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) vous propose un jeu de cartes sur l'éthique dans le monde municipal : « Les pas fiables ».



Une première série de cartes à collectionner *Les pas fiables* vient d'être lancée par le SCFP. Cette initiative veut souligner l'absurdité du pacte fiscal. Le gouvernement ne doit plus céder aux pressions des leaders de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Les maires de Québec et de Montréal, Labeaume et Coderre, ne sont pas les « gardiens » des droits fondamentaux et c'est au gouvernement de voir à protéger l'équilibre entre les parties à la table de négociation. Nous leur faisons d'ailleurs une place de choix dans la première série de la collection.

Pour qui des pouvoirs abusifs ?

« En regardant l'ensemble des cartes, *Les pas fiables*, la vraie question est plutôt : est-ce bien à ces personnes que le gouvernement veut confier des pouvoirs abusifs et antidémocratiques, alors que certains d'entre eux ont fait preuve d'un manque flagrant d'éthique, de non-respect des lois quand ce n'est pas carrément de s'être rendus coupables d'actes criminels ? Les exemples les plus récents nous enseignent qu'on ne peut faire aveuglément confiance à certains de ces élus municipaux. Négocier d'égal à égal, c'est fondamental. Le Québec moderne a été façonné par cet équilibre entre les parties », plaide Marc Ranger, directeur québécois du SCFP.

Cette volonté gouvernementale apparaît à beaucoup comme une atteinte grave aux droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs. « Octroyer le droit aux municipalités de décréter les conditions de travail de ses employés constitue une atteinte pure et simple à la liberté d'associa-

tion, inscrite au cœur de notre Constitution de 1867 », a d'ailleurs tenu à préciser M^{me} Laurence-Léa Fontaine, professeure de droit du travail en Sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ajoutant sa voix à celles de nombreux acteurs du monde des relations de travail.

Donner le pouvoir aux maires et mairesses des villes du Québec de décréter les conditions de travail des employés municipaux est donc inacceptable. Cela ouvrira une brèche majeure dans le Code du travail par l'annulation pure et simple des droits relatifs à la négociation collective.

Dénonciation originale

« Collectionnez-les toutes ! Pour l'instant, il y en a 12, mais ce n'est pas la matière qui manque. On voulait démontrer de façon originale que miner l'équilibre dans les négociations de conditions de travail serait illégitime et injuste. C'est une atteinte directe au droit à la négociation. L'équilibre entre les parties est primordial pour éviter les abus, et le potentiel d'abus est bel et bien là », explique Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec au sujet de la première série *Les pas fiables*. D'autres cartes viendront bientôt compléter la collection, dont celles du maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny, et l'ex-maire de Gaspé, François Roussy.

Le 12 mai... défendons notre droit à la négociation

Une large mobilisation est en cours afin de dénoncer le pouvoir qui pourrait être donné aux dirigeants municipaux. À l'occasion des Assises annuelles de l'UMQ, le 12 mai dès

7 h au Centre des congrès de Québec, les affiliés de la grande famille FTQ et l'ensemble des secteurs du plus grand syndicat au pays, le SCFP, uniront leurs voix pour manifester contre cette nouvelle attaque. Lorsque l'on remet en question le droit de négocier, c'est carrément le droit de se syndiquer qui est en cause. Joignez-vous à nous !

Négociez d'égal à égal, c'est fondamental

Le SCFP invite les élus municipaux de l'ensemble du Québec à se montrer prudents face à ce projet de loi. C'est un cadeau empoisonné d'un gouvernement qui coupe les vivres aux municipalités en échange d'un pouvoir abusif et inconstitutionnel. Il ne faut pas que le gouvernement adopte une loi qui forcerait l'arbitrage des conventions collectives avec des pouvoirs restreints aux arbitres, ce qui aurait un effet tout aussi désastreux sur le droit fondamental à la liberté de négociation.

Le Québec constitue une société très égalitaire. Un solide filet social en fait une région unique en Amérique du Nord. Le taux de syndicalisation de près de 40 % y contribue grandement. Le Québec moderne est bâti sur ce socle; le démolir aura des effets dévastateurs.

Les négociations dans le secteur municipal fonctionnent très bien : 84 % des conventions collectives sont actuellement réglées et environ 98 % d'entre elles sont signées sans conflit de travail. Le rapport de force est équilibré dans ce secteur. Le gouvernement joue avec le feu avec cette nouvelle attaque contre les services publics.

PACTE FISCAL MUNICIPAL

LES NÉGOS TRIQUÉES



**D'ÉGAL À ÉGAL
C'EST FONDAMENTAL !**

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique 

Des impôts pour tous !

L'approche du 1^{er} mai se fait dans une ambiance où le mot impôt devrait concerner tout le monde.

Malheureusement, si les travailleuses et les travailleurs remplissent scrupuleusement leur déclaration, certains des mieux nantis y échappent au moins partiellement. Le récent scandale connu sous la dénomination de « Panama Papers » nous rappelle une constante historique : certains riches font tout pour éviter de payer leur part à la société.

« Prélèvement effectué d'autorité et à titre définitif sur les ressources ou sur les biens des individus ou des collectivités, et payé en argent pour subvenir aux dépenses d'intérêt général de l'État ou des collectivités locales. » La définition du dictionnaire Larousse du mot impôt est sommaire, mais claire.

Une longue histoire

« Subvenir aux dépenses d'intérêt général » est certainement la justification principale de la perception des impôts. Toute société a besoin d'harmonie, de règles communes et de solidarité. Depuis la nuit des temps, vivre ensemble a demandé une certaine répartition des richesses.

Les meilleurs chasseurs partageaient leurs prises en échange de divers services domestiques, sous le régime seigneurial, les paysans payaient la dîme pour leur sécurité et les premiers services collectifs étaient réglés par des corvées. Aujourd'hui, l'impôt donne à l'État les ressources nécessaires pour effectuer les tâches qui lui sont démocratiquement confiées.

Évasion fiscale

Si la définition de l'impôt est relativement simple, dès qu'on parle d'évasion fiscale, tout se complique. Comme si les fraudeurs avaient déjà pris de l'avance au niveau du vocabulaire. Le terme « évasion » est souvent associé aux termes « optimisation » ou « fraude ». Les trois mots sont intimement liés, mais recouvrent des réalités légèrement différentes.

Si la fraude est un détournement volontaire de la législation fiscale, l'optimisation est l'utilisation de cette législation dans le but d'échapper à l'impôt par l'utilisation de différents moyens légaux comme des régimes dérogatoires ou certaines niches fiscales.

La définition de l'évasion fiscale est encore plus complexe, car elle tient à la fois de la fraude et de l'optimisation. Elle pourrait s'exprimer ainsi : « Ensemble des comportements du contribuable qui visent à réduire le montant des prélèvements dont il doit normalement s'acquitter. S'il a recours à des moyens légaux, l'évasion entre alors dans la catégorie de l'optimisation. À l'inverse, si elle s'appuie sur des techniques illégales ou dissimule la portée véritable de ses acteurs, l'évasion s'apparente à la fraude.

« Panama Papers »

Le 3 avril 2016 restera une date clé dans la lutte contre l'évasion fiscale. Ce jour-là, le monde entier découvrait l'existence du cabinet d'avocats panaméen Mossak Fonseca. Le scandale des « Panama Papers » éclatait et un monde caché était mis en lumière pour la plus grande joie des partisans de la transparence et le plus grand désarroi des personnes concernées.

Tout a commencé en 2015 lorsque le journal allemand *Süddeutsche Zeitung* reçoit

2,6 téraoctets de données transmises par un lanceur d'alerte anonyme. Celles-ci sont rapidement partagées avec des médias de plus de 80 pays pour être analysées. Depuis le début avril et une première publication de 149 documents sur des sociétés *offshore* et leurs actionnaires, de nouvelles révélations tombent régulièrement.

Si des personnalités canadiennes de premier plan ne sont pas citées, c'est tout de même 109 sociétés en lien avec le bureau panaméen qui ont au moins un actionnaire québécois. Le premier ministre islandais a dû démissionner, d'autres politiciens comme David Cameron doivent s'expliquer. Mais les politiciens ne sont pas seuls sur le banc des accusés, des sportifs, des dirigeants d'associations ou encore des artistes nagent en eaux troubles.

Parce que nous sommes en 2016

Le monde ne découvre pas l'existence des paradis fiscaux ou des stratégies d'évitement fiscal, mais ces dernières révélations frappent plus fort. Il ne suffira pas aux personnes concernées de jouer les vierges effarouchées en invoquant des affaires privées ou légales. Pour paraphraser le premier ministre Justin Trudeau, parce que nous sommes en 2016, ces pratiques ne sont plus tolérables ni tolérées.

Si dans un passé encore proche des grandes sociétés comme Amazon, Facebook, Google ou, plus près de nous, Quebecor, pouvait jouer sur l'optimisation fiscale dans une relative discrétion, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les travailleuses et les travailleurs qui paient leurs impôts, qui font leur part pour subvenir aux dépenses générales de l'État, ne supportent plus les infidélités des mieux nantis.



Les syndicats à l'ère du numérique

La Journée internationale des travailleurs est aussi le moment de faire un point sur le mouvement ouvrier. Les syndicats sont les porte-étendards des travailleuses et des travailleurs; leurs moyens de communication évoluent aussi avec le temps. Si les manifestations, les conférences de presse, les journaux ou autres affiches sont toujours d'actualité, l'ère du numérique amène de nouveaux outils et de nouvelles habitudes.

Les célébrations du 1^{er} mai 2016 nous donnent l'occasion d'aller à la rencontre des syndicats par l'intermédiaire de leurs outils numériques. Ils sont tous bien présents sur Internet, Facebook, Twitter ou autres médias sociaux.

Internet

Depuis le début du 21^e siècle, les sites Internet sont des intermédiaires indispensables à toutes sociétés. Les syndicats n'échappent pas à la règle. Chaque centrale a bien évidemment le sien. Ils sont simples à trouver; tous les moteurs de recherche vous aiguillent rapidement sur celui que vous désirez; ils vous attendent.

Les sites Internet des principaux syndicats actifs au Québec sont construits de manière très semblable. Ils vous donnent, sur la page d'accueil, leurs dernières actualités et vous orientent facilement vers l'information que vous recherchez. De l'aspect blogue de la FTQ aux lignes plus étatiques du SCFP, en passant par les différents bleus de la CSN, de la FIQ-Santé ou de la CSQ, ils sont des liens simples entre les organisations et le public.

Facebook

En plus des sites traditionnels, tous les syndicats possèdent leur page Facebook.



Image: Andrea Bais

Idéales pour réagir rapidement, mobiliser les membres, partager de l'information, ces pages sont vivantes. Elles sont toutes actives au moins une fois par jour.

Leur impact semble plus ou moins grand selon le nombre de personnes qui aiment la page. Si la FIQ-Santé, avec plus de 52 000 « j'aime », domine largement, le SCFP avec près de 20 000, la CSN avec tout près de 17 000 ou encore la CSQ qui dépasse les 14 000 font bien mieux que la FTQ qui plafonne à 6500 abonnés.

Twitter

Le site de microblogage Twitter est un autre incontournable. Tout comme Facebook, il permet en 140 caractères de livrer de

l'information rapide ou de partager des liens, des images ou des vidéos. Les syndicats sont bien évidemment aussi actifs sur ce média social.

On peut juger leur impact au nombre de leurs suiveurs. La FTQ fait mieux que sur Facebook avec près de 6900 suiveurs et suivent dans l'ordre la CSN, juste moins de 6000, la CSQ, près de 4500, la FIQ-Santé, 3500, et le SCFP, 2600.

On le voit, l'ère du numérique a bien touché les syndicats. Les échanges peuvent se faire directement, mais ils entraînent aussi des dérives qu'il faut gérer, sans oublier que ces plateformes ne sont que des outils, l'humain reste essentiel.



Pauvre gouvernement !

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard pensait que l'atteinte de l'équilibre budgétaire allait lui permettre de retrouver un peu de sérénité après deux premières années difficiles. Malheureusement pour lui, des scandales à répétition ont succédé à la période d'austérité. Le 1^{er} mai 2016 sera, encore une fois, l'occasion pour les travailleuses et les travailleurs d'exprimer leur mécontentement.

L'austérité a largement gagné son combat sémantique contre la rigueur budgétaire. Philippe Couillard et son équipe ont tenu leur promesse de rééquilibrer les finances du Québec, mais ils ont perdu l'appui d'une partie de la population. Les mesures d'austérité ont mis à mal la cohésion sociale de la province.

Une embellie qui n'est pas venue

Le début 2016 s'annonçait tout rose pour le gouvernement libéral. Des victoires dans les élections partielles, la conclusion des négociations avec la fonction publique et un remaniement ministériel semblaient préparer une fin de législature flamboyante. L'illusion aura été de courte durée. Très vite, les plans du premier ministre se sont achoppés à la dure réalité de la politique.

S'il ne pouvait pas grand-chose devant la maladie qui a frappé un de ses atouts

majeurs, l'absence de Pierre Moreau a vite laissé paraître un vide dans son équipe. Le ministère de l'Éducation aurait eu besoin d'un homme fort. Son autre vedette au ministère de la Santé a aussi vacillé. Gaëtan Barrette a dû finir par s'excuser, on ne gouverne pas avec des attaques personnelles.

Mais tout cela n'était que de menus problèmes à côté de la bombe, qui a explosé au petit matin du 17 mars dernier. Cette journée, qui devait marquer l'apothéose de la première moitié du mandat libéral avec le dévoilement du premier budget post-austérité, est très vite devenue un cauchemar pour Philippe Couillard.

Malheurs du financement politique

L'arrestation de Nathalie Normandeau, de Marc-Yvan Côté et de quelques autres par l'UPAC change complètement l'image du

gouvernement. Le Parti libéral doit faire face à son passé. Si la commission Charbonneau, grâce à la dissidence du commissaire Renaud Lachance, avait épargné les Libéraux provinciaux, l'UPAC a frappé fort.

Le financement illégal est venu occuper le devant de la scène et l'opposition a beau jeu de réinviter un passé que Philippe Couillard voulait enterrer au cœur du débat politique. Un malheur ne venant jamais seul, deux semaines plus tard, le 30 mars, un reportage d'enquête portait un nouveau coup encore plus violent.

Sam Hamad, le récent président du Conseil du Trésor et membre de la garde rapprochée du premier ministre, était mis sur la sellette pour ses accointances avec l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté. Une gestion calamiteuse de la crise et un voyage en Floride plus tard, la mise en retrait du ministre Hamad ne cache pas un profond malaise.

Mobilisation pour un revenu décent pour tous

Le 1^{er} mai 2016 est placé par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) sous le signe de la poursuite de la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement libéral. Une insistance particulière est portée à l'importance pour tous les travailleuses et travailleurs d'avoir un revenu décent tout au long de la vie. Les menaces et autres formes de compression ne sont plus admissibles. La mobilisation doit être forte pour lutter contre les dérives libérales.

« Nous demandons au premier ministre Philippe Couillard de porter une attention particulière à ce que les Québécoises et les Québécois puissent bénéficier d'un revenu décent tout au long de leur vie, » plaide Jacques Létourneau. Le président de la CSN insiste sur la nécessité de porter une attention particulière aux bas revenus.

Assez de l'austérité !

Les luttes sociales et syndicales se poursuivent contre les mesures d'austérité du gouvernement libéral. Elles ont un impact direct sur la population du Québec. Les 40 % de travailleuses et travailleurs syndiqués, tout comme les autres, en subissent quotidiennement les conséquences.

Après deux ans de cette politique libérale antisociale, les effets se font durement sentir, tout particulièrement chez les personnes en situation précaire. La faible hausse du salaire minimum n'est pas suffisante. Pour Jacques Létourneau, le salaire minimum qui doit être rehaussé de façon significative, est à l'agenda des luttes de la CSN. »

Des emplois de qualité

Pour y parvenir, la promotion économique est un outil indispensable. Le gouvernement de Philippe Couillard est déficient aussi dans ce domaine. Les créations d'emplois



promises ne sont pas au rendez-vous. Le Québec n'a pas besoin de nouveaux emplois précaires souvent payés au salaire minimum.

Trop de travailleuses et de travailleurs ne bénéficient pas d'un régime de retraite qui leur permettra d'envisager sereinement cette période de leur vie. La CSN revendique un revenu décent pour tous tout au long de la vie. Le gouvernement doit s'engager dans ce sens. Plutôt que de péjorer les conditions de retraite, il doit absolument les bonifier.

Non au PL 70

« Le projet de loi 70 n'est pas acceptable. Imposer de nouvelles mesures coercitives

à des personnes déjà vulnérables n'est pas une solution. » Le président de la CSN fustige les coupures dans les prestations sociales prévues contre les bénéficiaires qui refuseraient certaines conditions imposées par la nouvelle loi.

S'en prendre aux plus vulnérables, aux plus pauvres, n'est pas acceptable dans une société digne et soucieuse du bien-être de chacun. La CSN appelle ses membres et tous les travailleuses et travailleurs à profiter du 1^{er} mai 2016 pour faire entendre leurs revendications. Dans les entreprises, dans les établissements publics, en participant aux différentes manifestations intersyndicales organisées dans toutes les régions du Québec, la mobilisation doit être forte.



ON A LE QUÉBEC
À CŒUR

MAI

La CSN au
cœur des luttes
pour un
revenu décent

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS

f t v
csn.qc.ca

